

11,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 26 avril 2010 et a attribué **11,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (2,3 millions € dont 769.500 € pour l'agriculture)**, **enseignement supérieur (1,57 millions €)**, **l'aménagement du territoire (5,34 millions €)**, **jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative (1,3 millions €)**.

Dans le Puy-de-Dôme : plus de 3,55 millions pour le développement durable et l'aménagement du territoire, 817.000 millions € pour le développement économique dont 155.000 € pour l'agriculture, 400.000 € pour Europavox...

Ont notamment été attribués :

Économie et Emploi

- Aide régionale aux fonds propres, 140.000 € répartis entre la SARL développement à Mozac, SARL STP à Riom et la SARL Althicast à Saint-Eloy-les-Mines.
- Fonds régional d'ancrage des entreprises, 366.059 € répartis entre la SAS Tresse Industrie à Ambert et la SAS Aliments Chouvy à Vic-le-Comte.
- Aide régionale aux études en faveur des parcs d'activités, respectivement 15.000 € et 17.400 € aux Communautés de communes Entre Dore et Allier et Cœur de Combrailles.
- 84.450 € pour le soutien aux actions collectives en faveur du commerce et de l'artisanat.

Agriculture, bois et forêt

- Installation et transmission en agriculture : 80.803 € dont 69.700 € au titre du conseil.
- 27.450 € aux chambres départementales d'agriculture au titre du conseil aux agriculteurs.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 102.925 € sont accordés à 11 bénéficiaires du 63.

Lycée, formation professionnelle et apprentissage

- 105.331 € pour la formation professionnelle de personnes en difficulté.
- Service public régional de formation : 107.045 € aux missions locales auvergnates pour l'accompagnement de 223 personnes dans le cadre de la prestation « orientation vers l'apprentissage ».
- Équipement des lycées publics : 259.800 € à 10 établissements du 63.
- Dotations forfaitaires pour travaux urgents : 80.000 € au lycée agricole de Rochefort-Montagne.
- Fonctionnement des lycées publics et EREA, 29.500 € au lycée Ambroise Brugière à Clermont-Ferrand.

Aménagement du territoire et politique de la ville

- « Contrats Auvergne + » : 2.854.000 € pour les projets de territoire dans le Puy-de-Dôme dont plus d'un million pour la création d'une médiathèque communautaire à Blanzat-Val du Bédat.
- Politique de la ville et requalification urbaine : 451.500 € à la ville de Clermont-Ferrand pour financer la restructuration de la place rue Baudelaire et la création d'un mail piéton, 117.085 € à OPHIS du Puy-de-Dôme.
- Logement des jeunes : 120.000 € à l'OPHIS du Puy-de-Dôme pour la création d'un foyer jeunes travailleurs à Issoire.

Tourisme et thermalisme

- Fonds régional pour l'intervention touristique, 50.000 € à la commune de Champeix au titre de la « mise en tourisme des villages auvergnats ».

Environnement – Politique de l'énergie

- Plan Bois Energie : 58.624 € à 10 bénéficiaires pour l'installation de chaudières bois, réseaux de chaleur et des études de faisabilité.

- Plan soleil : 15.320 € à 5 bénéficiaires pour l'installation de chauffe-eau solaire.

Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative

- 90.500 € à 15 compagnies pour la Création et diffusion de spectacle vivant.
- Festivals emblématiques : 400.000 € pour la 5^{ème} édition du Festival Europavox et 166.000 € pour la 44^{ème} édition du festival de la Chaise-Dieu.
- Associations culturelles à vocation régionale : 100.000 € à l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne pour le financement des ses activités en 2010.
- Formation sportive et technique : 339.100 € aux 8 ligues ou comités sportifs régionaux.
- Manifestations sportives de haut niveau : 41.400 € pour le 63.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

- Recherche et innovation technologique : 1.367.917 € à l'INRA, au Cémagref et aux Universités d'Auvergne et Blaise Pascal au titre des aides au développement de la recherche.
- 160.000 € pour le financement de la Tête de Réseau du cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes.